



Bulletin Officiel

N°6230 Lundi 16 Novembre 2020

www.cmf.tn25^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION	2
AGREMENT DE CONSTITUTION D'UN OPCVM	2
AGREMENT D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE	3
AGREMENT DE CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UNE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE	3
AGREMENT DE CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION	3
DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	4
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	5
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	6-7
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	8-9

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

TUNISIE LEASING ET FACTORING - TLF 2020-SUBORDONNE -	10-15
--	-------

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ-

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2020

- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
- SICAV TRESOR

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 05 novembre 2020, d'agréer la constitution de la société de gestion suivante :

UNITED GULF SUKUK SERVICES

Société de gestion de fonds commun des sukuk

régie par la loi n° 2013-30 du 30 juillet 2013 relative aux sukuk islamiques

et par le décret gouvernemental n° 2017-1333 du 06 décembre 2017 fixant les conditions d'agrément pour l'exercice de l'activité de gestion du fonds commun des sukuk

Siège Social : Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 1^{er} étage, Les Berges du Lac, 1053 – Tunis.

Capital Social : 100 000 dinars divisé en 1 000 actions de 100 dinars chacune.

2020 - AC - 057

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UN OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 05 novembre 2020, d'agréer la constitution du fonds suivant :

FCPR MOURAFIK

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée

Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif

Promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Adresse du fonds : Résidence les Ambassadeurs – Bloc A – 4^e étage

Rue de la feuille d'érable – Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société ZITOUNA CAPITAL et BANQUE ZITOUNA ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 05 novembre 2020, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « FCPR MOURAFIK » d'un montant de 40 000 000 de dinars.

2020 - AC - 058

AVIS DU CMF

AGREMENT D'UN RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 05 novembre 2020, d'agréer la délégation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société de gestion de fonds commun des sukuk « UNITED GULF SUKUK SERVICES » au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES - North Africa ». Monsieur Fayçel MELLITI occupera ce poste.

2020 - AC - 059

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UNE SOCIETE D'INVESTISSEMENT À CAPITAL RISQUE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 05 novembre 2020, d'agréer la nomination de Madame Selma BEN HAMIDA ZOUAOUI en tant que Directeur Général de la société STB SICAR.

2020 - AC - 060

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 05 novembre 2020, d'agréer la désignation de Madame Samia BEN SALAH en tant que deuxième personne qui dirige et détermine l'orientation de la société de gestion « STB MANAGER ».

2020 - AC - 061

COMMUNIQUE DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:
http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FATCA.pdf.
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 octobre 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS</u>				
SOCIÉTÉ.....				
Siège social:				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
<u>Indicateurs :</u>				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<u>Commentaires</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; 				

2020 - AC - 053

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUÉ DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« TLF 2020-Subordonné »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **27/04/2018** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/03/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **TLF 2019-Subordonné** » d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9,00% brut l'an au minimum et 13,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **30/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans.

A cet effet, et dans la mesure où l'émission de l'emprunt « **TLF 2019-Subordonné** » a été reportée pour l'année 2020, le Conseil d'Administration du **19/12/2019** a décidé de renommer ledit emprunt obligataire « **TLF 2020-Subordonné** » et de l'émettre dans les conditions d'émission qui ont été fixées par le Conseil d'Administration du **29/03/2019**.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 10,25% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « TLF 2020-Subordonné » est d'un montant de **15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars**, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **19/11/2020** et clôturées au plus tard le **29/01/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12/02/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **19/11/2020** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2020-Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/01/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **29/01/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées «TLF 2020-Subordonné » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 10,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/01/2026**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 janvier** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement du capital auront lieu le **29/01/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,25%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'octobre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,140% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,140%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «TLF 2020-Subordonné» sont émises sur une durée de **5 ans** ;

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,653 années**.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F3 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente émission en date du **26 octobre 2020**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui

désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt subordonné «**TLF 2020-Subordonné**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné «TLF 2020-subordonné» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les banques et établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 04/11/2020 sous le numéro 20-1045, du document de référence «TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020» enregistré par le CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2021.

2020 - AS - 1248

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	197,581	197,656		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	134,816	134,866		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	113,204	113,244		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	120,499	120,543		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	118,089	118,133		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	115,589	115,650		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	113,744	113,782		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,486	46,503		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,907	32,921		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	111,453	111,504		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,409	17,415		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,417	125,457		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,175	1,175		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	117,631	117,695		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,482	11,486		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	165,327	165,395		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,509	11,513		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,831	1,833		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,995	63,017		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	131,048	131,208		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	104,413	104,662		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,967	105,013		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	132,844	132,941		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	511,753	512,172		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	128,089	128,243		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	166,061	165,896		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	93,014	93,264		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	123,310	123,568		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	157,255	157,548		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	140,899	141,094		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,874	93,885		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,384	21,533		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	90,320	90,284		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2120,754	2126,856		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	122,099	122,977		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	194,785	197,841		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	16,980	17,342		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,746	2,763		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,471	2,487		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	65,355	66,459		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,195	1,194		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,268	1,268		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,173	1,181		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,139	1,149		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	111,087	111,802		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	132,133	132,706		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1120,068	1129,170		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	12,931	12,912		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,577	9,670		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	83,565	83,615		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,653	108,688
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,378	100,411
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	107,006	107,048
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	104,203	104,244
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	106,307	106,361
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	108,963	109,007
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,542	105,584
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	102,667	102,703
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,727	102,740
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,365	106,397
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	108,553	108,600

65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,282	105,317
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,389	104,419
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,340	104,381
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	104,005	104,038
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	103,637	103,679
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,359	106,385
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,800	103,844
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	103,014	103,057
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	106,644	106,687
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,693	102,727
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,289	107,330
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	105,080	105,096
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	106,656	106,687
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	110,697	110,887
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	62,398	62,648
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	91,268	91,498
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,279	18,263
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	274,878	275,192
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2188,192	2200,592
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	74,148	74,130
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,440	56,446
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,769	106,927
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,405	11,424
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,343	13,390
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,727	14,760
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,117	13,162
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	149,029	149,058
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,021	9,081
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	103,233	103,182
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	75,968	75,817
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	75,261	75,050
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,564	99,458
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	87,123	87,286
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,889	9,939
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	93,238	93,423
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	137,892	138,448
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	96,537	96,716
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	114,007	114,293
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	113,313	114,468
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	185,773	185,478
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,214	170,792
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	166,356	165,962
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,165	23,359
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	137,707	138,763
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	141,635	140,991
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5290,670	5378,406
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5323,795	5382,200
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	84,669	84,972
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4462,869	4550,370
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,922	10,065
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	162,610	163,293
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	125,661	126,556
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10257,330	10341,206

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne d'Equipement « STEQ »

Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I LA CHARGUIA I – TUNIS

La Société Tunisienne d'Equipement –STEQ-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Fethi NEJI et Mr Mohamed BEDOUI.

BLAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(UNITE : Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	30-juin-20	30-juin-19	31-déc-19
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		524 456	524 456	524 456
Moins : amortissements		-63 134	-73 681	-62 784
Moins : provisions		-10 000	-10 000	-10 000
Immobilisations incorporelles nettes	1	451 322	440 775	451 672
Immobilisations corporelles		13 358 206	12 865 038	13 169 820
Moins : amortissements		-5 948 768	-5 373 337	-5 625 944
Moins : provisions		0		-108 605
Immobilisations corporelles nettes	2	7 409 438	7 491 701	7 435 271
Immobilisations financières		28 356 358	31 463 243	29 995 769
Moins : provisions		-1 639 341	-2 275 265	-1 639 341
Immobilisations financières nettes	3	26 717 017	29 187 978	28 356 428
Total net des actifs immobilisés		34 577 777	37 120 454	36 243 371
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC	34 577 777	37 120 454	36 243 371
ACTIFS COURANTS				
Stocks		7 931 769	7 947 991	9 602 458
Moins : provisions		-1 010 772	-1 393 061	-976 070
Stocks nets	4	6 920 997	6 554 930	8 626 388
Clients et comptes rattachés		10 720 091	6 895 386	7 820 880
Moins : provisions		-1 781 087	-1 772 980	-1 596 149
Clients nets	5	8 939 004	5 122 406	6 224 731
Autres actifs courants		8 669 529	6 078 130	7 367 201
Moins : provisions		-924 215	-613 054	-924 214
Autres actifs courants nets	6	7 745 314	5 465 076	6 442 987
Placements et autres actifs financiers		2 665 846	5 615 846	5 665 846
Moins : provisions		-1 760 481	-1 760 481	-1 760 481
Placements nets	7	905 365	3 855 365	3 905 365
Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 349 910	988 994	594 034
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	AC	25 860 590	21 986 771	25 793 505
TOTAL DES ACTIFS	A	60 438 367	59 107 225	62 036 876

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(UNITE : Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30-juin-20	30-juin-19	31-déc-19
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		7 000 000	7 000 000	7 000 000
Réserves		4 680 361	4 704 188	4 679 400
Réserves pour fonds social		251 635	250 065	250 764
Avoirs des actionnaires		-97 041	-120 869	-96 080
Résultats reportés		6 519 279	4 319 636	4 319 636
		0	0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	18 354 234	16 153 020	16 153 720
Résultat de l'exercice		-333 576	182 617	2 199 644
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	CP	18 020 658	16 335 637	18 353 364
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	10	6 480 402	2 797 101	2 555 732
Autres passifs financiers		64 408	4 012	4 012
Provisions		665 440	5 439	665 440
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	7 210 250	2 806 552	3 225 184
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	9 025 267	9 482 331	11 383 405
Autres passifs courants	12	5 006 348	8 633 667	6 003 785
Autres passifs financiers	13	19 988 259	20 644 382	20 997 773
Concours bancaires	14	1 187 585	1 204 656	2 073 365
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	35 207 459	39 965 036	40 458 328
TOTAL DES PASSIFS	P	42 417 709	42 771 588	43 683 512
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		60 438 367	59 107 225	62 036 876

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1 JANVIER 2020 AU 30 JUIN 2020
(UNITE : Dinar Tunisien)

DESIGNATION	Notes	30-juin-20	30-juin-19	31-déc-19
Revenus	R1	23 367 023	20 681 684	46 808 422
Coût des ventes	R3	-17 944 710	-16 187 449	-36 223 990
MARGE BRUTE		5 422 313	4 494 235	10 584 432
Autres produits d'exploitation	R2	69 752	132 488	220 742
Frais de distribution	R3	-1 195 445	-1 384 713	-2 893 375
Frais d'administration	R3	-1 611 066	-1 689 802	-3 606 024
Autres charges d'exploitation	R3	-424 635	-453 564	-337 512
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 260 919	1 098 644	3 968 263
Charges financières nettes	R3	-2 668 270	-1 083 659	-3 121 438
Produits financiers	R4	115 864	170 818	556 020
Autres gains ordinaires	R5	81 464	78 375	1 015 605
Autres pertes ordinaires	R3	-63 735	-32 353	-93 556
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-273 758	231 825	2 324 894
Impôt sur les bénéfices	R6	-59 818	-49 208	-125 250
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-333 576	182 617	2 199 644
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-333 576	182 617	2 199 644
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-333 576	182 617	2 199 644

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 01 JANVIER 2020 AU 30 JUIN 2020

(UNITE : Dinar Tunisien)

FLUX DE TRESORERIE	Notes	30-juin-20	30-juin-19	31-déc-19
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	FEX1	24 684 968	22 687 683	51 784 538
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-9 685 868	-10 402 006	-21 102 008
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-1 536 359	-1 588 078	-3 143 394
Prélèvements à l'Etat	FEX4	-7 174 220	-5 763 137	-12 816 992
Intérêts de gestion payés	FEX5	-2 359 775	-1 587 569	-5 195 859
Autres Encaissements	FEX6	2 021 764	109 148	4 106 862
Autres Décaissements	FEX7	-1 980 611	-28 230	-3 965 739
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	FEX	3 969 899	3 427 811	9 667 408
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI.1	-147 805	-20 488	-90 808
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI.2	20 000	16 000	16 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob.financières		0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immob.financières		0	0	1 947 285
Encaissements dividendes		0	0	300 000
Autres Encaissements	FI.3	253 285	5 406 000	3 466 464
Autres Décaissements	FI.4	-152 000	-544 119	-1 675 748
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVEST.	FI	-26 520	4 857 393	3 963 193
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement dividendes				
Dividendes & autres distributions				
Encaissements provenant des emprunts	FF.1	20 521 735	19 861 164	34 016 918
Remboursement d'emprunts	FF.2	-22 823 577	-26 853 864	-47 618 877
Autres Encaissements		0	0	0
Autres Décaissements		0	0	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	FF	-2 301 842	-6 992 700	-13 601 959
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités		0	0	0
VARIATIONS DE TRESORERIE		1 641 537	1 292 504	28 642
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		-1 479 604	-1 508 246	-1 508 246
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		161 933	-215 742	-1 479 604

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

DESIGNATION	30/06/2020	%	30/06/2019	%
Ventes de marchandises	23 367 023	100%	20 681 684	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-17 944 710	-77%	-16 187 449	-78%
MARGE BRUTE	5 422 313	23%	4 494 235	22%
Autres charges externes	-1 075 380	-5%	-1 105 919	-5%
Autres produits d'exploitation	69 752	0%	132 488	1%
VALEUR AJOUTEE BRUTE	4 416 685	19%	3 520 804	17%
Charges de personnel	-1 610 145	-7%	-1 566 983	-8%
Impôts et taxes	-131 831	-1%	-125 269	-1%
Subventions d'exploitation				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 674 709	11%	1 828 552	9%
Autres produits et gains	110 361	0%	83 669	0%
Produits financiers	115 864	0%	170 818	1%
Autres charges et pertes	-63 735	0%	-32 353	0%
Charges financières	-2 668 270	-11%	-1 693 425	-8%
Dotations aux amortissements & provisions	-671 210	-3%	-1 374 353	-7%
Reprises sur provisions & amortissements	228 523	1%	1 248 917	6%
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	-273 758	-1%	231 825	1%
Impôt sur les sociétés	-59 818	0%	-49 208	0%
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	-333 576	-1%	182 617	1%
<u>RESULTAT EXTRAORDINAIRE (GAIN OU PERTE)</u>				
Effets des modifications comptables	0	0	0	
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	-333 576	-1%	182 617	1%

III – NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une société anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 de Dinars répartis en 1 400 000 Actions de 5 Dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis.

La société a pour principale activité, l'achat et la vente en gros de pièces de rechange autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers, qui en découlent, sont établis par la société selon le modèle de référence.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de période, ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes, se résument comme suit :

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés, sont les suivants :

DESIGNATION	TAUX
LOGICIELS	33,33 %
CONSTRUCTIONS	5 %
MATERIEL & OUTILLAGE	15 %
A.A.I	10 %
MATERIEL DE TRANSPORT	20 %
EQUIPEMENT DE BUREAU	20 %
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33 %

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des rendements futurs attendus.

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de Leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de Leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la fin de la période, les titres cotés en bourse, sont évalués à la valeur de marché, les plus-values latentes constatées ainsi que les moins-values dégagées, sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Les titres non cotés, sont évalués, à la date de clôture, à leurs justes valeurs correspondant soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leurs valeurs mathématiques. Dans les deux cas, les dépréciations constatées, font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la « STEQ » sont évalués conformément à la norme NC n°4.

Les articles achetés par la société, sont évalués au coût d'acquisition, à l'exception des articles non movimentés qui font l'objet d'une provision selon la politique approuvée par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

Ce coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces éléments, la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la « STEQ » est la méthode du coût moyen pondéré.

Conformément à la norme NC n°4, la « STEQ » a procédé au 30 juin 2020, à l'évaluation de la recevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks gelés, des stocks à marge négative et des stocks à rotation lente. Par contre, les stocks à rotation moyenne ou élevée, ne sont pas provisionnés. Les critères de provisions appliqués, sont approuvés par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises, ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées, conformément aux critères approuvés par le Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006, en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

AGE DES IMPAYES	TAUX
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

2.6 REGIME FISCAL

La « STEQ » est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%, conformément à l'article 18 de la loi 2013-54 du 30 décembre 2013, relative à la réduction des taux de l'impôt et à l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

2.7 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « STEQ » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères, ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.8 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La présentation des états financiers intermédiaires de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS

Au 30 juin 2020, cette rubrique totalise un montant net de 34 577 777 DT contre 36 243 371 DT au 31 décembre 2019.

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		V.C.N	V.C.N	V.C.N
		30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	451 322	440 775	451 672
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	7 409 438	7 491 701	7 435 271
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3	26 717 017	29 187 978	28 356 428
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		34 577 777	37 120 454	36 243 371

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent, au 30 juin 2020, une valeur brute de 524 456 DT contre la même valeur au 31 décembre 2019.

La provision constatée au niveau de ce poste (-10 000 DT) est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïene –Tunis).

Le détail des variations des immobilisations incorporelles figure au niveau du tableau suivant :

LIBELLE	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN
	DEBUT	ACQUIS.	VALEUR	AMORT. &	DOTATION	AMORTIS.	
			AU	PROVISION		& PROVISIONS	
LOGICIEL	64 456	0	64 456	62 784	350	63 134	1 322
FONDS DE COMMERCE	460 000	0	460 000	10 000	0	10 000	450 000
TOTAL	524 456	0	524 456	72 784	350	73 134	451 322

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent, au 30 juin 2020, une valeur brute de 13 358 206 DT contre 13 169 820 DT au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 188 386 DT .

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations, sont les suivants :

- Agencement et aménagement divers : Augmentation de 28 792 DT ;
- Matériel industriel : Augmentation de 900 DT ;
- Matériel de transport : Augmentation de 139 506 DT et diminution de 20 000 DT ;
- Equipements de bureaux & matériel informatique : Augmentation de 39 188 DT ;

Le détail des variations enregistrées au niveau des Immobilisations Corporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En Dinars

LIBELLE	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS					VCN
	DEBUT	ACQUIS.	CESSION	VALEUR AU 30/06/2020	AMORTIS. ANTERIEURS	DOTATION	CESSION	AMORTIS. CUMULES	
TERRAIN	1 784 819	0	0	1 784 819	0	0	0	0	1 784 819
BATIMENTS	5 882 565	0	0	5 882 565	2 516 649	147 064	0	2 663 713	3 218 852
AGEN. AMEN. INSTALLATION	1 359 936	28 792	0	1 388 728	910 808	68 360	0	979 168	409 560
MATERIEL INDUSTRIEL	45 797	900	0	46 697	32 471	1 784	0	34 255	12 442
MATERIEL DE TRANSPORT	1 757 460	139 506	20 000	1 876 966	1 273 344	88 703	8 478	1 353 569	523 397
EQUIPEMENT DE BUREAU	306 647	446	0	307 093	279 662	5 770	0	285 432	21 661
MATERIEL INFORMATIQUE	681 304	38 742	0	720 046	613 010	19 621	0	632 631	87 415
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 351 292	0	0	1 351 292	0	0	0	0	1 351 292
TOTAL	13 169 820	208 386	20 000	13 358 206	5 625 944	331 302	8 478	5 948 768	7 409 438

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisante, au 30 juin 2020, un montant brut de 28 356 358 DT contre 29 995 769 DT au 31 décembre 2019, soit une diminution de 1 639 341 DT se ventile comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	NOTE	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	27 881 384	30 604 638	29 565 622
AVANCE SUR TITRES DE PARTICIPATION		0	477 503	0
PRETS AU PERSONNEL		56 742	159 399	62 666
FOND DE GARANTIE UNIFACT		382 824	180 815	334 523
CAUTIONS DOUANIERES ACCORDEES		35 408	40 888	32 958
TOTAL BRUT		28 356 358	31 463 243	29 995 769
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATION	3.1	-1 607 404	-2 218 328	-1 607 404
PROVISION / AVANCES SUR TITRES		0	-25 000	0
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL		-1 100	-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-30 837	-30 837	-30 837
TOTAL PROVISIONS		-1 639 341	-2 275 265	-1 639 341
TOTAL NET		26 717 017	29 187 978	28 356 428

3-1 Titres de participation

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, figurent au niveau du tableau suivant :

En Dinars

TITRES DE PARTICIPATION	SOLDE INITIAL			CESSION			SOLDE FINAL			PROVISION	VCN	PLUS-VALUE DE CESSION
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT			
BTS	100	10	1 000	0	0	0	100	10	1 000	1 000	0	0
DAR EDDOHEN	500	100	50 000	0	0	0	500	100	50 000	50 000	0	0
GRANADA HOTEL	625 613	11	7 076 436	148 900	11	1 684 238	476 713	11	5 392 198	0	5 392 198	8 478
KOKET	26 957	96	2 592 004	0	0	0	26 957	96	2 592 004	0	2 592 004	0
MAISON TMIMI	20 833	107	2 241 892	0	0	0	20 833	107	2 241 892	0	2 241 892	0
JAEGER	14 000	10	140 000	0	0	0	14 000	10	140 000	140 000	0	0
JNAYNA	5 750	100	575 000	0	0	0	5 750	100	575 000	0	575 000	0
PALMA	49 843	11	572 273	0	0	0	49 843	11	572 273	455 323	116 950	0
MERIDIANA	540 254	15	8 141 017	0	0	0	540 254	15	8 141 017	0	8 141 017	0
STE EXPERT AUTO	179 000	10	1 790 000	0	0	0	179 000	10	1 790 000	961 081	828 919	0
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53	2 666 000	0	0	0	50 060	53	2 666 000	0	2 666 000	0
STHS	20 250	184	3 720 000	0	0	0	20 250	184	3 720 000	0	3 720 000	0
TOTAL	1 533 160		29 565 622	148 900		1 684 238	1 384 260		27 881 384	1 607 404	26 273 980	8 478

❶ Société en liquidation.

NOTE AC - ACTIFS COURANTS

Les actifs courants s'élèvent, au 30 juin 2020, à 25 860 590 DT contre 25 793 505 DT au 31 décembre 2019. Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
STOCKS	4	6 920 997	6 554 930	8 626 388
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	8 939 004	5 122 406	6 224 731
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	7 745 314	5 465 076	6 442 987
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	905 365	3 855 365	3 905 365
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	8	1 349 910	988 994	594 034
TOTAL		25 860 590	21 986 771	25 793 505

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions, de 6 920 997 DT au 30 juin 2020, contre 8 626 388 DT, au 31 décembre 2019, soit une diminution de 2 005 391 DT.

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
STOCKS	7 931 769	7 947 991	9 602 458
PROVISIONS / STOCKS	-1 010 772	-1 393 061	-976 070
TOTAL	6 920 997	6 554 930	8 626 388

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La rubrique « Clients et Comptes rattachés », présente au 30 juin 2020, un solde net de provision de 8 939 004 DT contre 6 224 731 DT au 31 décembre 2019 ; soit une augmentation de 2 714 273 DT. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
CLIENTS ORDINAIRES (*)	7 517 061	3 384 268	5 697 629
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	4 208	731 295	43 917
CLIENTS DOUTEUX	3 198 822	2 779 823	2 079 334
TOTAL BRUT	10 720 091	6 895 386	7 820 880
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	-1 781 087	-1 772 980	-1 596 149
TOTAL NET	8 939 004	5 122 406	6 224 731

(*) Y compris les valeurs à encaisser (1 699 904 DT au 30/06/2020 contre 798 904 DT au 31/12/2019).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées, correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 7 745 314 DT au 30 juin 2020, contre 6 442 987 DT, au 31 décembre 2019.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTEES	1 298 941	1 009 592	1 081 020
AVANCES ET PRETS AU PERSONNEL	106 269	9 069	83 938
ETAT, IMPOTS & TAXES	4 035 105	3 400 962	3 731 123
DEBITEURS DIVERS	2 179 877	1 214 840	1 965 827
COMPTE D'ATTENTE	15 594	15 555	15 555
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	981 279	427 162	446 079
DIFFERENCE DE CHANGE ACTIF	0	0	4209
CHEQUES ET EFFETS A ENCAISSER/AUTRES OPERATIONS	52 464	950	39 450
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF	-924 215	-613 054	-924 214
TOTAL	7 745 314	5 465 076	6 442 987

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

INTITULE	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31/12/2019
TITRES TUNISIE PLACEMENT	1 694 916	6 225	1 694 916
SICAV AL HAFIDH	0	12	0
PLACEMENT MERIDIANA	495 353	0	495 353
PLACEMENT BAYA COMPANY	419 340	0	419 340
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	0	419 340	0
PLACEMENT SHAMSY	50 000	1 694 916	50 000
PLACEMENT MY CAR	6 225	0	6 225
TITRE DE PLACEMENT NAKCHA	12	495 353	12
PLACEMENT QNB	0	3 000 000	3 000 000
PROVISIONS	-1 760 481	-1 760 481	-1 760 481
TOTAL	905 365	3 855 365	3 905 365

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités a passé de 594 034 DT, au 31 décembre 2019, à 1 349 910 DT au 30 juin 2020, soit une augmentation de 755 876 DT entre les deux périodes. Ces soldes se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
BANQUES	1 287 301	966 301	569 080
UNIFACTOR	53 211	897	12 994
CAISSE	9 398	21 796	11 960
TOTAL	1 349 910	988 994	594 034

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 30 juin 2020, un montant de 18 020 658 DT contre 18 353 364 DT, au 31 décembre 2019, soit une diminution de 332 706 DT se détaillant ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	18 354 234	16 153 020	16 153 720
RESULTAT DE L'EXERCICE		-333 576	182 617	2 199 644
TOTAL		18 020 658	16 335 637	18 353 364

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
CAPITAL SOCIAL	7 000 000	7 000 000	7 000 000
RESERVES LEGALES	1 000 000	1 000 000	1 000 000
AUTRES RESERVES	3 680 361	3 704 188	3 679 400
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	251 635	250 065	250 764
AVOIRS DES ACTIONNAIRES	-97 041	-120 869	-96 080
RESULTAT REPORTE	6 519 279	4 319 636	4 319 636
TOTAL	18 354 234	16 153 020	16 153 720

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars								
	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	RESERVE POUR REINV EXONERE	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2019	7 000 000	1 000 000	250 764	2 340 000	1 339 400	-96 080	4 319 636	2 199 644	18 353 364
VARIATION 30/06/2020	0	0	871	0	961	-961	2 199 643	-2 533 220	-332 706
SOLDE AU 30/06/2020	7 000 000	1 000 000	251 635	2 340 000	1 340 361	-97 041	6 519 279	-333 576	18 020 658

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 30 juin 2020, un montant de 42 417 709 DT contre 43 683 512 DT, au 31 décembre 2019, soit une diminution de 1 265 873 DT entre les deux périodes.

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 30.12.2019
PASSIFS NON COURANTS	7 210 250	2 806 552	3 225 184
PASSIFS COURANTS	35 207 459	39 965 036	40 458 328
TOTAL	42 417 709	42 771 588	43 683 512

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS

NOTE 10 – EMPRUNTS

Les emprunts à long et moyen terme présentent, au 30 juin 2020, un solde de 6 480 402 DT contre un solde de 2 555 732 DT, au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 3 924 670 DT. Au 30 juin 2020, le détail des emprunts en cours, se présente comme suit :

En Dinars

EMPRUNT	ECHEANCE + 1 AN	ECHEANCE -1 AN
ATTIJARI BANK 1705 MD	1 705 000	0
AMEN 400 MD 2013	0	36 407
QNB 2 600 KDT	2 600 000	0
STB 798 MD	0	199 500
AMEN 800 MD	550 460	140 994
AMEN 800 MD V 2	400 090	167 395
BTK 1 717MD	967 769	475 542
BH 1525050	48 361	14 315
STB 1 700	0	944 545
IJARA 2 IVECO 49	0	2 261
IJARA JUMPER	41 095	12 689
HB 359410	1	10 571
HB 363250	1	10 571
HB 593580	85 553	28 774
HB 587380	82 072	30 102
TOTAL	6 480 402	2 073 666

NOTE PC – PASSIFS COURANTS

Le solde des passifs courants, au 30 juin 2020, s'élève à 35 207 459 DT contre 40 458 328 DT, au 31 décembre 2019, soit une diminution de 5 250 868 DT entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	11	9 025 267	9 482 331	11 383 405
AUTRES PASSIFS COURANTS	12	5 006 348	8 633 667	6 003 785
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	13	19 988 259	20 644 382	20 997 773
CONCOURS BANCAIRES	14	1 187 585	1 204 656	2 073 365
TOTAL		35 207 459	39 965 036	40 458 328

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 9 025 267 DT au 30 juin 2020, contre 11 383 405 DT au 31 décembre 2019. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	6 895 650	5 267 516	6 832 019
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EFFETS A PAYER	336 188	2 302 806	583 160
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	201 456	230 180	201 456
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES STOCKS SOUS DOUANE	1 523 714	1 646 360	26 941
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	68 259	35 469	3 739 829
TOTAL	9 025 267	9 482 331	11 383 405

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 5 006 348 DT au 30 juin 2020 contre 6 003 785 DT au 31 décembre 2019. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	NOTE	SOLDE		SOLDE
		30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
CLIENTS, AVANCES & ACOMPTE		11 233	1 354 694	11 233
CLIENTS CREDITEURS		541 858	0	468 502
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	12.1	58 770	245 016	176 847
ETAT, IMPOTS & TAXES	12.2	1 869 516	809 930	1 579 377
ASSOCIES, COMPTES COURANTS		21 674	21 674	21 674
CREDITEURS DIVERS	12.3	2 241 071	5 454 065	3 740 650
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300	1 300
PROVISIONS COURANT POUR RISQUE ET CHARGE		0	300 000	0
PROVISIONS/DIFFERENCES DE CHANGE		260 404	446 489	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		522	499	4 202
TOTAL		5 006 348	8 633 667	6 003 785

12.1 Personnel et comptes rattachés :

Cette rubrique s'élève à 58 770 DT au 30 juin 2020 et regroupe les postes suivants :

DESIGNATION	MONTANT	En DT
PROVISION POUR PRIME		57 840
OPPOSITION SUR SALAIRE		930
TOTAL		58 770

12.2 Etats, Impôts et Taxes :

Ce poste totalisant 1 869 516 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT	En DT
ETATS RECEVEURS DES FINANCES	①	1 726 552
TFP A REGULARISER		74 327
ETATS RECEVEURS DES REGIES MUNICIPALES IS DU 2020		8 819
		59 818
TOTAL		1 869 516

① Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT	En DT
DECLARATIONS MENSUELLES DES MOIS DE FEVRIER, MARS ET JUIN 2020		1 093 947
ENGAGEMENT FISCAL		632 605
TOTAL		1 726 552

12.3 Crédoeurs divers :

Ce poste totalisant 2 241 071 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT	En DT
MERIDIANA		250 497
WALID AREM		113 179
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSIION ACTIONS PALMA		487 949
CHARGE A PAYER		1 096 995
ORGANISMES SOCIAUX CNSS		215 257
AUTRES CREDITEURS		77 194
TOTAL		2 241 071

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 19 988 259 DT au 30 juin 2020, contre 20 997 773 DT au 31 décembre 2019. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars		
		SOLDE 30/06/2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31/12/2019
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN		2 073 666	973 540	2 111 357
BILLETS DE TRESORERIE	13-1	2 150 000	2 400 000	2 250 000
AUTRES CREDITS CONTRACTES	13-2	131 425	465 081	138 263
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-3	15 607 355	16 799 645	16 487 019
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		25 813	6 116	11 134
TOTAL		19 988 259	20 644 382	20 997 773

13-1 Billets de trésorerie

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2020	En Dinars
BILLET DE TRESORERIE HIFADH		2 150 000
TOTAL		2 150 000

13-2 Autres crédits contractés

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2020	En Dinars
EMPRUNT KOKET		36 000
EMPRUNTAREM GROUP		84 809
EMPRUNT STEQ EXPRESS		10 000
EMPRUNT JAMEL AREM		616
TOTAL GENERAL		131 425

13-3 Autres concours bancaires

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2020	En Dinars
FINANCEMENT DROIT DE DOUANE BIAT		1 050 403
FINANCEMENT DROIT DE DOUANE AMEN BANK		1 044 269
FINANCEMENT DROIT DE DOUANE BH		223 661
FINANCEMENT DROIT DE DOUANE STB		234 522
CREDIT MOUREBHA ZITOUNA		4 548 283
FINANCEMENT EN DT		2 333 091
FINANCEMENT EN DEVISE		6 173 126
TOTAL GENERAL		15 607 355

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 1 187 585 DT au 30 juin 2020 contre 2 073 365 DT au 31 décembre 2019. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
BIAT	336 930	190 086	91 088
AMEN BANK	441 409	0	0
ATTIJARI BANK	0	163 140	630 517
QNB	245 356	508 514	1 001 920
STB	0	0	151 572
BTK	0	0	116
BNA	163 890	189 799	198 152
UIB	0	153 117	0
TOTAL	1 187 585	1 204 656	2 073 365

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié, se présente comme suit :

En Dinars				
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 30.06.2020	SOLDE 30.06.2019	SOLDE 31.12.2019
+ REVENUS	R1	23 367 023	20 681 684	46 808 422
- COUT DES VENTES	R3	-17 944 710	-16 187 449	-36 223 990
MARGE BRUTE		5 422 313	4 494 235	10 584 432
- CHARGES D'EXPLOITATION	R3	-3 231 146	-3 528 079	-6 836 911
+ PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	69 752	132 488	220 742
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 260 919	1 098 644	3 968 263
- CHARGES HORS EXPLOITATION	R3	-2 732 005	-1 116 012	-3 214 994
+ PRODUITS HORS EXPLOITATION	R4+R5	197 328	249 193	1 571 625
RESULTAT AVANT IMPOT		-273 758	231 825	2 324 894
- IMPOT SUR LES BENEFICES	R6	-59 818	-49 208	-125 250
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-333 576	182 617	2 199 644

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés, concernent exclusivement les ventes en hors taxes desquelles les ristournes sur ventes ont été déduites.

En Dinars			
DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	23 884 179	21 027 631	47 839 893
RISTOURNES	-517 156	-345 947	-1 031 471
TOTAL	23 367 023	20 681 684	46 808 422

NOTE R2 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisant 69 752 DT, se détaillent ainsi :

En Dinars			
DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
LOYER D'IMMEUBLE	69 752	132 488	220 742
TOTAL	69 752	132 488	220 742

NOTE R3 – CHARGES DE L'EXERCICE

Les charges, enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2020 (hors impôt sur les bénéfices), totalisent un montant de 23 907 861 DT contre un montant de 20 831 540 DT au 30 juin 2019.

Le tableau comparatif des charges, se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE	SOLDE
	30.06.2020	30.06.2019
ACHATS CONSOMMES	18 275 019	16 477 726
SERVICES EXTERIEURS	178 575	175 058
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	566 496	640 584
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	63 735	32 353
CHARGES DU PERSONNEL	1 634 628	1 593 763
CHARGES FINANCIERES	2 689 149	1 956 125
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	131 833	125 269
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	331 652	330 099
DOTATIONS AUX PROVISIONS	339 558	1 044 254
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-228 523	-1 248 917
TRANSFERT DE CHARGES	-53 382	-32 075
GAIN DE CHANGE	-20 879	-262 699
TOTAL DES CHARGES	23 907 861	20 831 540

NOTE R4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers, enregistrés au cours du 1^{er} semestre 2020, représentent un montant de 115 864 DT.

NOTE R5 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires représentent 81 464 DT au 30 juin 2020 contre 78 375 DT au 30 juin 2019.

NOTE R6 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La société a constaté l'impôt sur les bénéfices sur la base du décompte fiscal au 30 juin 2020.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 30 juin 2020, la trésorerie nette dégagée par la société « STEQ » a atteint 161 933 DT contre -1 479 604 DT au 31 décembre 2019 ; soit une variation de 1 641 537 DT ainsi ventilée :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars
		30/06/2020
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F.EX	3 969 899
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F.IN	-26 520
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	F.FI	-2 301 842
TOTAL		1 641 537

F.EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux dégagant un solde 3 969 899 DT au 30 juin 2020, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En Dinars
		30/06/2020
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	F.EX.1	24 684 968
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F.EX.2	-9 685 868
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F.EX.3	-1 536 359
PAIEMENTS A L'ETAT	F.EX.4	-7 174 220
INTERETS DE GESTION PAYES	F.EX.5	-2 359 775
AUTRES ENCAISSEMENTS	F.EX.6	2 021 764
AUTRES DECAISSEMENTS	F.EX.7	-1 980 611
TOTAL		3 969 899

F.EX.1 – ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

Ce poste totalisant 24 684 968 DT au 30 juin 2020, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En Dinars
	30/06/2020
ENCAISSEMENT CLIENTS (ESPECE)	2 493 800
ENCAISSEMENT CLIENTS (CHEQUES + EFFETS)	22 191 168
TOTAL	24 684 968

F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalisant -9 685 868 DT au 30 juin 2020, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2020
ACHATS NON STOCKES	20 954
SERVICES EXTERIEURS	22 209
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	286 657
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	9 356 048
TOTAL	9 685 868

F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalisant -1 536 359 DT au 30 juin 2020, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2020
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROI DE PRETS AU PERSONNEL	30 660
ASSURANCES GROUPE	26 968
REMUNERATIONS DUES	994 227
CHARGES SOCIALES	484 504
TOTAL	1 536 359

F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalisant -7 174 220 DT, au 30 juin 2020, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2020
DROITS DE DOUANE	6 213 693
AUTRES IMPOTS & TAXES	960 527
TOTAL	7 174 220

F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalisant -2 359 775 DT, au 30 juin 2020, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2020
INTERET SUR EMPRUNTS	105 277
INTERET SUR BILLET DE TRESORERIE	143 484
INTERET SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	2 111 014
TOTAL	2 359 775

F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalisant 2 021 764 DT au 30 juin 2020, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2020
REMBOURSEMENT INTRAGROUPE	109 206
ENCAISSEMENT UNION DE FACTORING	1 660 026
AUTRES ENCAISSEMENTS	252 532
TOTAL	2 021 764

F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste totalisant -1 980 611 DT au 30 juin 2020, se détaille comme suit :

	En Dinars
DESIGNATION	30/06/2020
FONDS DE GARANTIE	348 520
CHQ FACTORING	1 415 711
AUTRES DECAISSEMENTS	216 380
TOTAL	1 980 611

NOTE FI : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégagant un solde -26 520 DT au 30 juin 2020, se détaillent comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	NOTE	30/06/2020
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.1	-147 805
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.2	20 000
AUTRES ENCAISSEMENTS	FI.3	253 285
AUTRES DECAISSEMENTS	FI.4	-152 000
TOTAL		-26 520

NOTE FI.1 – DECAISSEMENTS PROVENA DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations, au 30 juin 2020, totalisent un montant de -147 805 DT. Les principaux comptes concernés par ces flux sont les suivants : « Matériel informatique », « Matériel industriel », « Equipement de bureau » et « Matériel de transport ».

NOTE FI.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le montant total figurant dans ce poste, correspond à la vente de matériel de transport.

NOTE FI.3 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste correspondant à l'encaissement sur placement auprès de la « QNB ».

NOTE FI.4 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste correspondant aux règlements au profit de la société de groupe « MY CAR ».

NOTE FF : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégagant un solde -2 301 842 DT au 30 juin 2020, se détaillent comme suit :

		En Dinars
DESIGNATION	NOTE	30/06/2020
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	FF1	20 521 735
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	FF2	-22 823 577
TOTAL		-2 301 842

NOTE FF.1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane, financements en dinars et placement « QNB » (14 666 735 DT) ;
- Les billets de trésorerie émis (4 150 000 DT) ;
- Les crédits contractés auprès des banques (1 705 000 DT) ;

NOTE FF.2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours du 1^{er} semestre 2020, concernent :

- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations et placement « QNB » (7 299 071 DT) ;
- Les billets de trésorerie échus et réglés (4 250 000 DT) ;
- Les crédits à court-terme contractés auprès des sociétés de groupe (7 684 DT) ;
- Le règlement des échéances des crédits auprès des établissements bancaires (417 843 DT) ;
- Les remboursements des financements en devise (5 247 765 DT) ;
- Les remboursements des financements en dinars (5 601 214 DT) ;

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés, se ventilent ainsi :

I.1- NANTISSEMENTS ET HYPOTHÈQUES

Engagement envers la « BIAT » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 350 000 DT.
- Caution personnelle et solidaire de Mr Jamel El Arem à hauteur de 675 000 DT.

* En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société « EXPERT AUTO » :

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

Engagements envers « AMEN BANK » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 10 200 000 DT. L'inscription grevant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est de 7 060 000 DT.

* En couverture du crédit à moyen-terme (1,9 MDT) :

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).

* En couverture du crédit à moyen-terme (800 000 DT) :

- Nantissement en premier rang sur la totalité des 5 750 actions de valeur nominale de 100 DT revenant à la société « STEQ » dans le capital de la société « JNAYNA ».

Engagements envers la « STB » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 3 400 000 DT.
- Hypothèque en rang utile sur les parts indivises revenant aux sociétés « STEQ », « FLOWERS » et Maison « TMIMI » sur l'immeuble objet du titre foncier TF N°160929.

Toutefois, l'inscription grevant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est de 5 650 000 DT.

*En couverture des crédits de gestion d'un montant de 625 000 DT au profit de la société « EXPERT AUTO » :

- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « MAISON TEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 25 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier N° 160929 Tunis et des titres de propriété N° 23223, 23487 et 23486 en date du 06/10/2017.
- Caution de la société « STEQ ».

*En couverture des crédits moyen terme de consolidation au profit de la société « TROIS » :

- Hypothèque en rang utile sur les parts indivises revenant à la « STEQ » dans le titre foncier N°160929 Tunis.

*En couverture des impayés financements devises :

- Hypothèque en rang utile, sur les parts indivises revenant à la société « STEQ » dans le titre foncier N° 160929 Tunis et de nantir en rang utile le fonds de commerce de la société « STEQ » au profit de la « STB » et ce, en garantie du crédit mobilisé.

Engagements envers la « BTK » :

* En couverture de crédits de gestion et de crédit à moyen terme :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT.
- Hypothèque inscrite le 02/03/2017 dépôt Tunis Vol 17/2 n°504 sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°160929 Tunis sis à Charguia.

* En caution solidaire hypothécaire en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « BTK »:

- Hypothèque sur le titre « TEMIMI » sur les crédits de consolidations contractés respectivement par « FLOWER », « MY CAR » auprès de la « BTK » pour les montants respectifs de 2 700 000 DT et 1 685 000 DT.

Engagements envers « BANQUE ZITOUNA » :

* En couverture des crédits « MOUREBHA » :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 000 000 DT. Toutefois, l'inscription grevant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce de 4 005 000 DT.

Engagements envers la « BH » :

* En couverture de crédits de gestion :

- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 2 400 000DT.
- Caution personnelle et solidaire de Mr Jamel El Arem.

Engagements envers la « BNA » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 050 000 DT.

- Hypothèque de 1^{er} rang TF n°578302 NABEUL
- Nantissement sur le fonds de commerce et matériel
- Caution solidaire de Mr Jamel Arem

Engagements envers la « QNB » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 5 000 000 DT.
- Cash Collatéral à hauteur de 3 MD.

Engagements envers la « BT » :

* En caution solidaire hypothécaire en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « BT » :

-Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAISON TEMIMI » sise à la ZI CharguiaI, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m² objet du titre foncier N° 160929 Tunis. En couverture du crédit à moyen terme de 900 000 DT pour le compte des sociétés du groupe : « FLOWER », « EXPRESS ASCENSEUR » et « DECO ».

Engagements envers la « SOCIETE TUNISO-SAOUDIENNE D'INTERMEDIATION - TSI » :

* En couverture de l'émission de billets de trésorerie à hauteur de 2 500 000 DT :

- Caution scellée et solidaire de MR JAMEL AREM, MME LAMIA AREM, MR WALID AREM, MR MAHDI AREM ET MELLE BAYA AREM.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité du lot de terrain sur lequel une villa bâtie, objet du titre foncier N° 578301 Nabeul.

Engagements donnés lors de la cession de la société « PIMA »

Le fonds de commerce ainsi que le matériel et les équipements de la société nantis au profit des banques, se détaillent comme suit :

- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 13/10/2017, pour un montant de soixante-sept mille cinq cent vingt (67 520) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 04/08/2017, pour un montant de cinquante-deux mille cinq cent trente (52 530) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 14/07/2017, pour un montant de neuf cent cinquante-sept mille neuf cent trente-deux (957 932) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « QATAR NATIONAL BANK », inscrit en date du 18/04/2017, pour un montant d'un million six cent vingt mille (1 620 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE DE L'HABITAT », inscrit en date du 10/06/2016, pour un montant d'un million six cent mille (1 600 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE », inscrit en date du 18/11/2014, pour un montant de deux cent mille (200 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE », inscrit en date du 17/10/2012, pour un montant d'un million (1 000 000) Dinars Tunisiens.

- Un nantissement au profit de « TUNISIAN QATARI BANK », inscrit en date du 26/04/2012, pour un montant d'un million six cent vingt mille (1 620 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 23/02/2012, pour un montant d'un million deux cent cinquante mille (1 250 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de la « BANQUE DE TUNISIE », inscrit en date du 28/05/2011, pour un montant de neuf cent mille (900 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit d'« ATTIJARI BANK », inscrit en date du 25/06/2009, pour un montant de deux millions six cent mille (2 600 000) Dinars.
- Un nantissement au profit de « TUNISIAN QATARI BANK », inscrit en date du 07/04/2008, pour un montant d'un million cinquante mille (1 050 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 20/02/2008, pour un montant d'un million sept cent trente mille (1 730 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 29/10/2007, pour un montant d'un million (1 000 000) Dinars Tunisiens.

Autres engagements donnés par la société « STEQ » au profit de la société « PIMA » :

BANQUE	MONTANT CREDIT	DESCRIPTIF DES GARANTIES
AMEN BANK	700 000	-HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » -NANTISSEMENT DES 70 000 ACTIONS DE LA SOCIETE « STEQ » PAR MR JAMEL AREM -NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES « EXPRESS ASCENSEUR » DETENUES PAR « PIMA »
AMEN BANK	2 120 000	-HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » -AVAL DE MR JAMEL AREM
AMEN BANK	800 000	-HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » -NANTISSEMENT DES 70 000 ACTIONS DE LA SOCIETE « STEQ » PAR MR JAMEL AREM -NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES REVENANT A LA SOCIETE « PIMA » DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR » -AVAL DE MR JAMEL AREM
BTK	850 000	-HYPOTHEQUE IMMOBILIERE ACCORDEE PAR LES SOCIETES « FLOWER », « TEMIMI » ET « STEQ » (CAUTIONS DE LA SOCIETE) SUR LA TOTALITE DE LA PROPRIETE OBJET DU TITRE FONCIER N° 160929 TUNIS, SIS A CHARGUIA, AINSI QUE TOUTES LES PROPRIETES QUI Y SONT ET QUI Y SERONT EDIFIEES.
BIAT	150 000	-NANTISSEMENT DE 8275 ACTIONS « GRANADA »
BH	400 230	-NANTISSEMENT DE 33 333 ACTIONS « GRANADA »

I.2- EFFETS ESCOMPTEES NON ÉCHUS

Au 30 Juin 2020, les effets escomptés non échus, s'élèvent à 7 509 624 DT.

I.3- CESSION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES NON ÉCHUES :

Au 30 Juin 2020, les créances professionnelles non échues cédées, s'élèvent à 5 505 078 DT.

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus, se ventilent ainsi :

II.1- CAUTION

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ;

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GPACTYS (Caution établie le 11/04/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 13 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GPACTYS (Caution établie le 02/02/2009) ;
- Caution donnée par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 060 000 DT et ce, en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK » ;
- Caution solidaire de MR JAMEL AREM en couverture des crédits de gestion contractés auprès de la « BNA » pour un montant de 1 550 000 DT et l'aval des billets de trésorerie pour un montant de 422 000 DT ;
- Caution donnée par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 000 000 DT et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » ;
- Caution donnée MR JAMEL AREM à hauteur de 800 000 DT et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » le 14/09/2017 ;
- Cautions données par MR JAMEL AREM et la société « MY CAR » à hauteur de 800 000 DT et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » le 20/07/2018 ;
- Caution donnée par la société patrimoine et ce, en couverture d'un crédit de gestion contracté auprès de « QNB » pour un montant de 1 000 000 DT ;

II.2- NANTISSEMENTS

* Nantissement donné par MR JAMEL AREM :

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accordé MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;
- Nantissement de 200 000 actions « STEQ », accordé par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit d'« AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT ;

II.3- HYPOTHÈQUES

* En couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de l'« AMEN BANK » :

- Hypothèque donnée par la société « FLOWER » de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER » dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia, Rue 8601 n° 8, d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture du crédit à moyen terme de 400 000 DT.

* En couverture des crédits contractés auprès de la « BNA » :

- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant MR JAMEL AREM, MME LAMIA AREM, MR WALID AREM et MR MEHDI AREM, objet du titre foncier n° 578302 NABEUL, en couverture du crédit à moyen terme de 422 000 DT.

En couverture des Billet de trésorerie contractés auprès de la « TSI » :

- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à MR JAMEL AREM, MR WALID AREM et MR MEHDI AREM, MME BAYA AREM et MME LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 578301 NABEUL.

* En couverture d'un crédit contracté auprès de la « ONB » :

-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à la société « PATRIMOINE »,
objet du titre foncier n° 104183 Tunis

II- LES INTERETS NON ECHUS SUR EMPRUNTS

Au 30 juin 2020, les intérêts non échus sur emprunts s'élèvent à 1 114 505 DT.

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT « STEQ »
8, RUE 8601- ZONE INDUSTRIELLE CHARGUIA I – TUNIS

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2020, et qui font apparaître un total net de bilan de 60 438 367 DT et un résultat déficitaire de 333 576 DT et une trésorerie positive de 161 933 DT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Tunisienne d'Équipement « STEQ », comprenant le bilan au 30 juin 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois, se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité





est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 et annexés au présent rapport, appellent de notre part les réserves suivantes :

- 1) La rubrique « Immobilisations Corporelles » comprend des locaux d'exploitation, sis au 8 RUE 8601 ZI CHARGUIA 1, construits par la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ », pour une valeur nette de 5 002 180 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision avec la société « FLOWER ». En l'absence d'un titre foncier précisant les parts revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.
- 2) En 2013, la société « STEQ » a conclu avec des sociétés filiales et des personnes liées, un protocole de cession des actions de la société « PALMA » au profit des sociétés du groupe « TAWASOL ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016. Toutefois, cet accord n'a pas été concrétisé. En l'absence d'une confirmation des titres et des états financiers de ladite société, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité et la valeur des titres de participation « PALMA » figurant pour une valeur brute de 572 273 DT et une valeur comptable nette de 116 950 DT.

Il est à préciser que la société « PALMA » a été absorbée par la société « UTS – SA » dans le cadre d'une opération de fusion décidée par l'AGE du 07 avril 2017 avec date d'effet le 1^{er} janvier 2016.

- 3) La société détient une créance (placement et produits à recevoir) sur la société « NAKCHA » pour une valeur globale nette de 704 246 DT dont l'origine remonte à l'exercice 2015. Cette créance non dénouée, nous paraît compromise. Une provision d'un égal montant, aurait dû être constatée au 30 juin 2020.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait suivant :

- 1) La société a été notifiée en date du 31 Aout 2018, des résultats de vérification fiscale approfondie portant sur les exercices 2014-2015-2016. Cette vérification a abouti à un redressement en principal et pénalités de 1 153 666 DT et la fixation du report d'IS pour l'année 2016 à 632 469 DT au lieu de 1 740 123 DT figurant aux comptes de la société. La société « STEQ » a fait opposition dans les délais légaux avec une dernière réponse en date du 08 Avril 2019. Jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucune réponse de l'administration fiscale ne nous a été communiquée. Une provision pour un montant de 660 000 DT a été constituée au 30 juin 2020.

- 2) Courant l'année 2020, la société « STEQ » a bénéficié des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 prescrivant des mesures fiscales et financières pour atténuer les répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

Conclusion avec réserves

Sous réserve de l'impact des points (01 - 02 et 03) ci-dessus mentionnés et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » au 30 juin 2020 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 03 Novembre 2020

Les commissaires aux comptes

Cabinet NEJI Fethi

Fethi NEJI


Cabinet BEDOUI Mohamed

Mohamed BEDOUI


UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 30 Septembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- ✓ Les emplois en titres émis par l'« Amen Bank », l'« Arab Tunisian Bank » et l'« Arab International Lease » représentent respectivement 20,633 %, 13,097% et 13,021% de l'actif total au 30 Septembre 2020, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(unité : en Dinars)

	Notes	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
ACTIF				
AC1- PORTEFEUILLE TITRES	3.1	5.259.402,790	6.857.276,844	6.339.031,954
Actions et valeurs assimilées		-	-	-
Obligations et valeurs assimilées		5.259.402,790	6.857.276,844	6.339.031,954
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	3.3	2.408.924,007	700.265,993	564.308,945
Placements monétaires		998.502,807	497.850,722	-
Disponibilités		1.410.421,200	202.415,271	564.308,945
AC3- CREANCES D'EXPLOITATION		52,360	52,360	52,360
Autres débiteurs		52,360	52,360	52,360
TOTAL ACTIF		7.668.379,157	7.557.595,197	6.903.393,259
PASSIF				
PA1- DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES	3.5	-	411.475,924	-
PA2- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	12.768,718	12.714,154	13.179,591
PA3- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	21.696,325	22.270,602	25.939,641
TOTAL PASSIF		34.465,043	446.460,680	39.119,232
ACTIF NET		7.633.914,114	7.111.134,517	6.864.274,027
CP1- CAPITAL	3.7	7.400.807,634	6.875.190,089	6.563.717,282
CP2- SOMMES DISTRIBUABLES	3.8	233.106,480	235.944,428	300.556,745
Sommes distribuables des exercices antérieurs		36,408	33,765	32,246
Sommes distribuables de la période		233.070,072	235.910,663	300.524,499
ACTIF NET		7.633.914,114	7.111.134,517	6.864.274,027
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		7.668.379,157	7.557.595,197	6.903.393,259

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020

(unité : en Dinars)

	Note	DU 01/07/2020 AU 30/09/2020	DU 01/01/2020 AU 30/09/2020	DU 01/07/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.2	77.871,546	248.587,570	108.016,662	329.593,788	422.103,265
Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		77.871,546	248.587,570	108.016,662	329.593,788	422.103,265
PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.4	9.652,547	19.422,931	2.660,692	4.088,513	7.630,322
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		87.524,093	268.010,501	110.677,354	333.682,301	429.733,587
CH1- Intérêts des mises en pension	3.6	0,000	0,000	-10.223,040	-31.682,863	-33.571,855
CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-10.872,188	-31.160,647	-10.985,597	-32.665,446	-43.206,397
REVENU NET DES PLACEMENTS		76.651,905	236.849,854	89.468,717	269.333,992	352.955,335
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	3.6	-9.894,600	-23.157,610	-7.356,827	-21.673,597	-27.932,370
RESULTAT D'EXPLOITATION		66.757,305	213.692,244	82.111,890	247.660,395	325.022,965
PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		20.849,754	19.377,828	-15.414,504	-11.749,732	-24.498,466
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		87.607,059	233.070,072	66.697,386	235.910,663	300.524,499
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-20.849,754	-19.377,828	15.414,504	11.749,732	24.498,466
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-2.058,654	-6.131,208	-2.058,654	-6.108,832	-8.167,487
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		64.698,651	207.561,036	80.053,236	241.551,563	316.855,478

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020**

(unité : en Dinars)

	DU 01/07/2020 AU 30/09/2020	DU 01/01/2020 AU 30/09/2020	DU 01/07/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 30/09/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	64.698,651	207.561,036	80.053,236	241.551,563	316.855,478
Résultat d'exploitation	66.757,305	213.692,244	82.111,890	247.660,395	325.022,965
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-2.058,654	-6.131,208	-2.058,654	-6.108,832	-8.167,487
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-238.006,236	0,000	-290.492,400	-290.492,400
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	883.645,724	800.085,287	-500.263,703	-1.278.436,676	-1.600.601,081
SOUSCRIPTIONS	2.144.438,608	5.351.838,427	687.495,422	3.515.922,582	4.173.220,454
- Capital	2.090.348,064	5.192.550,432	670.887,460	3.403.553,685	4.037.124,795
- Régularisation des sommes non distribuables	-1.608,580	-2.726,082	-1.968,610	-9.146,470	-11.217,673
- Régularisation des sommes distribuables	55.699,124	162.014,077	18.576,572	121.515,367	147.313,332
RACHATS	-1.260.792,884	-4.551.753,140	-1.187.759,125	-4.794.359,258	-5.773.821,535
- Capital	-1.226.949,984	-4.348.752,192	-1.157.210,270	-4.608.266,660	-5.552.269,460
- Régularisation des sommes non distribuables	1.002,246	2.149,402	3.444,621	12.128,645	15.217,386
- Régularisation des sommes distribuables	-34.845,146	-205.150,350	-33.993,476	-198.221,243	-236.769,461
VARIATION DE L'ACTIF NET	948.344,375	769.640,087	-420.210,467	-1.327.377,513	-1.574.238,003
AN4- ACTIF NET					
En début de période	6.685.569,739	6.864.274,027	7.531.344,984	8.438.512,030	8.438.512,030
En fin de période	7.633.914,114	7.633.914,114	7.111.134,517	7.111.134,517	6.864.274,027
AN5- NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	65.108	65.303	73.203	80.326	80.326
En fin de période	73.698	73.698	68.381	68.381	65.303
VALEUR LIQUIDATIVE	103,584	103,584	103,993	103,993	105,114
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,48%	3,89%	4,28%	4,28%	4,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables(BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à **5.259.402,790** dinars contre **6 857 276,844** dinars au 30/09/2019 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5.000	133.150,000	133.166,000	1,744
AB SUB 2009/B TV	5.000	133.150,000	133.174,000	1,745
AMEN BANK SUB 2010 TV	10.000	333.000,000	334.856,000	4,386
AMEN BANK SUB 2010 TV	10.000	333.000,000	334.856,000	4,386
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8.000	384.000,000	394.156,800	5,163
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10.000	599.800,000	610.192,000	7,993
BNA SUB 2009	20.000	532.600,000	543.752,000	7,123
BTE 2011 09022032 6.25	5.000	300.000,000	309.632,000	4,056
BTE 2011 09022032 6.25	5.000	300.000,000	309.632,000	4,056
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10.000	333.000,000	340.424,000	4,459
SUB AMEN BANK 2012	22.223	444.460,000	445.633,374	5,838
SUB AMEN BANK 2012	10.000	200.000,000	200.528,000	2,627
UIB 2009/1	5.000	133.161,300	134.381,462	1,760
Total		4.159.321,300	4.224.383,636	55,337

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
BTA 6.9% MAI 2022	410	446.695,000	424.136,200	5,556
BTA 6.9% MAI 2022	590	625.990,000	610.882,954	8,002
Total		1.072.685,000	1.035.019,154	13,558

Les sorties du portefeuille titres du 1er Juillet 2020 au 30 Septembre 2020 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins values réalisée
Obligations des sociétés		625.680,000	625.680,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2020	33.350,000	33.350,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2020	66.700,000	66.700,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2020	66.700,000	66.700,000	0,000
REMBOURSEMENT 7000 BTE 2010 CAT A TV	17/09/2020	70.000,000	70.000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2020	100.000,000	100.000,000	0,000
REMBOURSEMENT 22223 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2020	222.230,000	222.230,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A TF	30/09/2020	33.350,000	33.350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B TV	30/09/2020	33.350,000	33.350,000	0,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		0,000	0,000	0,000
TOTAL		625.680,000	625.680,000	0,000

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **77 871,546** dinars pour la période du 1er Juillet au 30 Septembre 2020 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des obligations					
- Intérêts	63.957,946	206.847,570	94.103,062	288.307,388	366.903,265
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier					
- Intérêts	13.913,600	41.740,000	13.913,600	41.286,400	55.200,000
TOTAL	77.871,546	248.587,570	108.016,662	329.593,788	422.103,265

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/09/2020 à **2.408.924,007** Dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt			997.011,208	998.502,807	13,080
CDP 20J-11/10/2020	AIL	6,75%	997.011,208	998.502,807	13,080
Total des placements monétaires			997.011,208	998.502,807	13,080

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	30/09/2020	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	1.405.474,967	18,411
Intérêts courus sur comptes bancaires	4.946,233	0,065
Total des disponibilités	1.410.421,200	18,476

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/07/2020 au 30/09/2020 s'élèvent à **9 652,547** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du compte de dépôt	5.166,564	10.557,675	1.032,647	2.460,468	3.852,999
Revenus des Certificats de Dépôt	4.485,983	8.865,256	1.628,045	1.628,045	3.777,323
TOTAL	9.652,547	19.422,931	2.660,692	4.088,513	7.630,322

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/09/2020 à **34.465,043** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Dettes sur opérations de pensions livrées	0,000	411.475,924(*)	0,000
Dettes sur pensions livrées	0,000	400.030,564	0,000
Intérêts courus sur dettes sur pension livrées	0,000	11.445,360	0,000
Opérateurs Créditeurs	12.768,718	12.714,154	13.179,591
Gestionnaire	9.985,584	10.075,514	9.477,651
Dépositaire	2.783,134	2.638,640	3.701,940
Autres Créditeurs Divers	21.696,325	22.270,602	25.939,641
Commissaire aux comptes	12.394,662	12.385,242	15.803,134
Etat Impôts et Taxes	73,335	545,860	76,936
Conseil du Marché Financier	639,852	589,547	596,077
Contribution Sociale de Solidarité	201,706	58,462(**)	201,706
Publications diverses	2.122,257	3.315,164	3.885,461
Dividendes à payer	6.264,513	5.376,327	5.376,327
TOTAL	34.465,043	446.460,680	39.119,232

(*) Il s'agit de la ligne BTA 6.9% MAI 2022 qui a fait l'objet d'une opération de mise en pension portant sur 422 titres pour un montant de 400 030,564 dinars au profit d'Attijari Bank opérée en date du 20/06/2019 pour une durée de 120 jours avec un taux de 10%.

(**) Il s'agit d'une contribution au profit des caisses sociales instituée par la loi de finances pour l'année 2018, fixée à 200 DT pour les sociétés exonérées de l'impôt sur les sociétés. La contribution est payée le 28 mars 2019 et dont la charge sera étalée sur la période à courir au cours de l'exercice 2019.

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	10.223,040	31.682,863	33.571,855
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	10.223,040	31.682,863	33.571,855
Charges de gestion des placements	10.872,188	31.160,647	10.985,597	32.665,446	43.206,397
Commission de gestion	9.985,584	28.509,453	10.075,514	29.999,762	39.477,413
Commission de dépôt	886,604	2.651,194	910,083	2.665,684	3.728,984
Autres Charges	9.894,600	23.157,610	7.356,827	21.673,597	27.932,370
Honoraires du commissaire aux comptes	3.408,508	10.151,528	3.417,892	10.142,831	13.560,723
Redevances CMF sur les OPCVM	1.864,697	5.323,811	1.881,446	5.601,998	7.371,829
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	3.402,543	3.855,671	279,372	841,204	1.082,647
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1.225,992	3.642,870	1.622,972	4.817,201	5.482,498
Frais Bancaires	-7,140(*)	-16,270(*)	11,901	11,901	32,967
Contribution Sociale de Solidarité	0,000	200,000	143,244	258,462	401,706
TOTAL	20.766,788	54.318,257	28.565,464	86.021,906	104.710,622

* Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2020	
Montant	6.540.074,542
Nombre de titres	65.108
Nombre d'actionnaires	513
Souscriptions réalisées	
Montant	2.088.739,484
Régularisation des sommes non distribuables	-1.608,580
Nombre de titres émis	20.797
Nombre d'actionnaires nouveaux	13
Rachats effectués	
Montant	-1.225.947,738
Régularisation des sommes non distribuables	1.002,246
Nombre de titres rachetés	-12.207
Nombre d'actionnaires sortants	-21

Capital au 30/09/2020	
	7.400.807,634
Montant	7.403.472,622
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	0,000
Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	-2.058,654
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-606,334
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	73.698
Nombre d'actionnaires	505

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Résultats distribuables de la période	213.692,244	247.660,395	325.022,965
Régularisations de la période	19.377,828	-11.749,732	-24.498,466
Sommes distribuables de la période	233.070,072	235.910,663	300.524,499
Sommes distribuables des exercices antérieurs	36,408	33,765	32,246
Sommes distribuables	233.106,480	235.944,428	300.556,745

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 3^{ème} trimestre 2020 sont de 3.408,508 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à $\frac{1}{365}$ de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 30 Septembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- La note PR.2 des états financiers décrit les nouvelles dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, qui prévoit le relèvement du taux de la retenue à la source de 20% à 35% sur les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point, la SICAV TRESOR a constaté le différentiel de la retenue à la source s'élevant à 42 495 Dinars en date du 12 juin 2020.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en titres émis ou garantie par la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » représentent 29,59% de l'actif total au 30 Septembre 2020, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 28 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	89 693 418,221	114 832 713,190	102 689 536,297
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		21 695 695,344	28 305 970,334	27 418 930,174
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		62 664 721,740	78 208 095,545	67 695 612,135
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 333 001,137	8 318 647,311	7 574 993,988
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	77 450 306,460	53 799 036,408	49 852 084,396
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		77 258 325,639	52 396 705,268	49 454 906,613
AC2-B	DISPONIBILITES		191 980,821	1 402 331,140	397 177,783
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	79 320,074	47 058,411
TOTAL ACTIF			167 143 724,681	168 711 069,672	152 588 679,104
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	68 431,781	70 496,930	68 127,257
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	58 124,299	63 589,825	70 315,045
TOTAL PASSIF			126 556,080	134 086,755	138 442,302
ACTIF NET			167 017 168,601	168 576 982,917	152 450 236,802
CP1	CAPITAL	CP1	160 927 869,263	162 360 382,331	145 026 489,657
CP2	SOMMES DISTRIBUTUABLES	CP2	6 089 299,338	6 216 600,586	7 423 747,145
CP2-A	SOMMES DISTRIBUTUABLES DES EXERCICES ANT. RESULTAT		152,407	1 522,625	1 359,200
CP2-B	DISTRIBUTUABLE DE LA PERIODE REGUL. RESULTAT		5 727 037,503	7 000 394,893	9 023 965,558
CP2-C	DISTRIBUTUABLE DE LA PERIODE		362 109,428	-785 316,932	-1 601 577,613
ACTIF NET			167 017 168,601	168 576 982,917	152 450 236,802
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			167 143 724,681	168 711 069,672	152 588 679,104

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du	31/12/2019
			01/07/2020	01/01/2020	01/07/2019	01/01/2019	
			au	au	au	au	
			30/09/2020	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2019	
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE- TITRES	PR1	1 088 414,527	3 639 589,898	1 453 313,592	5 011 084,369	6 302 638,568
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		349 019,200	1 165 520,000	481 040,800	1 563 806,740	2 017 748,980
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		739 395,327	2 207 780,180	972 272,792	3 169 789,847	4 007 401,806
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	266 289,718	0,000	277 487,782	277 487,782
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	928 983,122	2 843 203,720	1 074 183,502	2 889 545,791	3 883 706,829
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		191 967,912	304 631,638	71 212,529	138 674,903	212 769,529
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		550 858,234	1 644 116,683	528 077,276	1 891 798,780	2 358 084,588
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		186 156,976	894 455,399	474 893,697	859 072,108	1 312 852,712
REVENUS DES PLACEMENTS			2 017 397,649	6 482 793,618	2 527 497,094	7 900 630,160	10 186 345,397
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-207 480,512	-592 004,400	-224 786,113	-710 363,988	-916 442,931
REVENU NET DES PLACEMENTS			1 809 917,137	5 890 789,218	2 302 710,981	7 190 266,172	9 269 902,466
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-57 796,674	-163 751,715	-60 274,616	-189 871,279	-245 936,908
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 752 120,463	5 727 037,503	2 242 436,365	7 000 394,893	9 023 965,558
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		276 768,280	362 109,428	-809 547,856	-785 316,932	-1 601 577,613
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 028 888,743	6 089 146,931	1 432 888,509	6 215 077,961	7 422 387,945
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-276 768,280	-362 109,428	809 547,856	785 316,932	1 601 577,613
PR4-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		56 470,643	-29 305,862	93 023,097	2 794 067,475	2 882 024,459
PR4-C	+/- VALUES REALISEES./CESSIO N DE TITRES		74 520,523	161 556,743	81 857,822	-2 716 488,236	-2 707 489,453
RESULTAT NET DE LA PERIODE			1 883 111,629	5 859 288,384	2 417 317,284	7 077 974,132	9 198 500,564

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020**

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	31/12/2019	
	01/07/2020	01/01/2020	01/07/2019	01/01/2019		
	au	au	au	au		
	30/09/2020	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2019		
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
	1 883 111,629	5 859 288,384	2 417 317,284	7 077 974,132	9 198 500,564	
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 752 120,463	5 727 037,503	2 242 436,365	7 000 394,893	9 023 965,558
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	56 470,643	-29 305,862	93 023,097	2 794 067,475	2 882 024,459
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	74 520,523	161 556,743	81 857,822	-2 716 488,236	-2 707 489,453
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES					
	0,000	-7 332 738,756	0,000	-7 805 962,203	-7 805 962,203	
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
	10 176 808,384	16 040 382,171	-27 291 708,134	-30 005 269,327	-48 252 541,874	
	SOUSCRIPTIONS					
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	46 585 237,162	144 235 803,638	53 859 014,336	214 868 714,723	288 607 547,237
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	45 894 100,000	141 338 400,000	53 138 600,000	211 608 000,000	283 443 000,000
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	-753 014,542	-2 314 296,483	-952 460,413	-3 832 641,649	-5 070 544,911
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS(S)	42,770	2 499 368,553	489,674	3 326 671,638	3 327 333,568
	RACHATS	-36 408 428,778	-128 195 421,467	-81 150 722,470	-244 873 984,050	-336 860 089,111
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	1 444 108,934	2 712 331,568	1 672 385,075	3 766 684,734	6 907 758,580
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-35 825 900,000	-125 297 400,000	-80 106 800,000	-241 050 200,000	-330 616 700,000
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	584 845,282	2 042 425,208	1 438 748,639	4 353 410,254	5 891 965,075
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS(R)	-33,406	-2 590 224,535	-738,178	-3 625 192,638	-3 626 017,993
	VARIATION DE L'ACTIF NET	12 059 920,013	14 566 931,799	-24 874 390,850	-30 733 257,398	-46 860 003,513
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	154 957 248,588	152 450 236,802	193 451 373,767	199 310 240,315	199 310 240,315
AN4-B	FIN DE PERIODE	167 017 168,601	167 017 168,601	168 576 982,917	168 576 982,917	152 450 236,802
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 534 715	1 474 987	1 921 984	1 946 724	1 946 724
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 635 397	1 635 397	1 652 302	1 652 302	1 474 987
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	100,968	103,357	100,651	102,382	102,382
B-	FIN DE PERIODE	102,126	102,126	102,025	102,025	103,357
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE					
	4,55%	4,90%	5,42%	4,97%	5,02%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01.01.2020 AU 30.09.2020

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV TRESOR; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 30.09.2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2020, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2020	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés		21,157,505.904	21,695,695.344	12.99
AMEN BANK 2009 A	30,000	798,900.000	798,996.000	0.48
AMEN BANK 2009 B	30,000	798,900.000	799,044.000	0.48
AMEN BANK 2010 SUB	50,000	1,665,000.000	1,674,280.000	1.00
AMEN BANK 2011/1 SUB	30,000	300,000.000	300,192.000	0.18
AMEN BANK2008	10,000	400,000.000	408,160.000	0.24
ATB 2007/1(20 ANS)	20,000	700,000.000	718,016.000	0.43
ATB 2007/1(25 ANS)	31,000	1,487,636.000	1,526,993.600	0.91
ATB 2009/B1	5,000	200,000.000	203,348.000	0.12
ATB SUB 2017 A	22,000	2,200,000.000	2,290,692.800	1.37
ATL 2015/1	10,000	400,000.000	405,504.000	0.24
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	400,000.000	411,080.000	0.25
BH 2009	70,000	2,688,000.000	2,819,768.000	1.69
BNA 2009	10,000	266,300.000	271,876.000	0.16
BTK 2009	50,000	1,665,046.154	1,729,726.154	1.04
CIL 2017/1	30,000	1,200,000.000	1,219,200.000	0.73
HL 2013/2B	10,000	200,000.000	206,944.000	0.12
HL 2014/1	10,000	400,000.000	422,984.000	0.25
STB 2008/1	50,000	2,600,000.000	2,674,080.000	1.60
STB 2008/2	2,200	72,523.750	74,730.790	0.04
UIB 2009/1B	40,000	1,065,200.000	1,074,960.000	0.64
UIB 2009/1C	30,000	1,350,000.000	1,363,152.000	0.82
UIB 2011/1A	30,000	300,000.000	301,968.000	0.18
AC1-B. Emprunts d'Etat		60,621,228.700	62,664,721.740	37.52
Bons du Trésor Assimilables		60,621,228.700	61,644,486.639	36.91
BTA 5.50% 10/2020	10,500	10,104,050.000	10,550,860.958	6.32
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	34,700	33,103,800.000	33,321,012.492	19.95
BTA 6.90%-05/2022 (15 ANS)	16,611	17,413,378.700	17,772,613.189	10.64
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			1,020,235.101	0.61
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		5,311,484.708	5,333,001.137	3.19
FCP HELION MONEO	1,700	173,857.016	177,272.600	0.11
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42,500	4,436,731.362	4,459,100.000	2.67
SICAV AXIS TRESORERIE	4,543	500,029.838	491,675.261	0.29
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	1,529	200,866.492	204,953.276	0.12
Total portefeuille titres		87,090,219.312	89,693,418.221	53.70

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1,088,414.527 Dinars** du 01.07.2020 au 30.09.2020, contre **1,453,313.592 Dinars** du 01.07.2019 au 30.09.2019 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.07.2020 Au 30.09.2020	Du 01.01.2020 Au 30.09.2020	Du 01.07.2019 Au 30.09.2019	Du 01.01.2019 Au 30.09.2019	31.12.2019
Revenus des obligations de sociétés	349,019.200	1,165,520.000	481,040.800	1,563,806.740	2,017,748.980
Revenus des Emprunts d'Etat	739,395.327	2,207,780.180	972,272.792	3,169,789.847	4,007,401.806
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0.000	266,289.718	0.000	277,487.782	277,487.782
TOTAL	1,088,414.527	3,639,589.898	1,453,313.592	5,011,084.369	6,302,638.568

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2020, à **77,258,325.639 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Certificats de Dépôt, en bons du trésor à court terme et en dépôts à terme et se détaillant comme suit :

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court terme :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.09.2020	% de l'Actif net
Bons du Trésor à Court Terme			16,037,994.794	16,253,379.215	9.73
BTC 52S-02/03/2021	8.18	328	302,499.463	314,139.736	0.19
BTC 52S-02/03/2021	7	103	98,352.829	99,705.101	0.06
BTC 52S-25/05/2021	7.18	2,970	2,763,410.638	2,821,873.797	1.69
BTC 52S-22/06/2021	7.13	4,000	3,734,645.608	3,787,925.555	2.27
BTC 52S-20/07/2021	7.13	7,400	6,904,082.147	6,977,167.039	4.18
BTC 52S-17/08/2021	7.13	2,400	2,235,004.109	2,252,567.987	1.35

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2020	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an	BIAT		99	49,430,527.206	49,463,484.792	29.62
CDP 10J-01/10/2020	BIAT	7.79	6	2,995,789.528	3,000,000.001	1.80
CDP 10J-02/10/2020	BIAT	7.79	6	2,995,789.528	2,999,578.134	1.80
CDP 10J-03/10/2020	BIAT	7.79	14	6,990,175.564	6,998,031.712	4.19
CDP 10J-04/10/2020	BIAT	7.79	8	3,994,386.037	3,998,313.262	2.39
CDP 10J-05/10/2020	BIAT	7.79	6	2,995,789.528	2,998,313.627	1.80
CDP 10J-06/10/2020	BIAT	7.79	7	3,495,087.782	3,497,541.236	2.09
CDP 10J-07/10/2020	BIAT	7.79	7	3,495,087.782	3,497,050.122	2.09
CDP 10J-08/10/2020	BIAT	7.79	17	8,488,070.328	8,491,643.817	5.08
CDP 10J-09/10/2020	BIAT	7.79	10	4,992,982.546	4,994,383.611	2.99
CDP 10J-10/10/2020	BIAT	7.79	18	8,987,368.583	8,988,629.270	5.38

AC2-A-3 Dépôts à Terme :

Désignation	Taux	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme		BIAT		11,500,000.000	11,541,461.632	6.91
DAT 94J-23/11/2020	7.82	BIAT	1	1,000,000.000	1,005,709.672	0.60
DAT 92J-01/12/2020	7.82	BIAT	1	6,000,000.000	6,025,902.411	3.61
DAT 91J-03/12/2020	7.79	BIAT	1	2,000,000.000	2,007,768.658	1.20
DAT 91J-25/12/2020	7.79	BIAT	1	2,500,000.000	2,502,080.891	1.50

AC2-B Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2020, à **191,980.821 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR 2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.07.2020 au 30.09.2020 à **928,983.122 Dinars**, contre **1,074,183.502 Dinars** du 01.07.2019 au 30.09.2019 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.07.2020 Au 30.09.2020	Du 01.01.2020 Au 30.09.2020	Du 01.07.2019 Au 30.09.2019	Du 01.01.2019 Au 30.09.2019	31.12.2019
Revenus des Bons du Trésor à CT	191,967.912	304,631.638	71,212.529	138,674.903	212,769.529
Revenus des Certificats de Dépôt	550,858.234	1,644,116.683	528,077.276	1,891,798.780	2,358,084.588
Revenus des Autres Placements (Dépôt à Terme) (*)	186,156.976	894,455.399	474,893.697	859,072.108	1,312,852.712
TOTAL	928,983.122	2,843,203.720	1,074,183.502	2,889,545.791	3,883,706.829

(*) Conformément aux dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, qui prévoit le relèvement du taux de la retenue à la source de 20% à 35% sur les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point, la société a constaté le différentiel de la retenue à la source s'élevant à 42 495 Dinars en date du 12 juin 2020.

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.07.2020 au 30.09.2020 à **207,480.512 Dinars** contre **224,786.113 Dinars** du 01.07.2019 au 30.09.2019 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.07.2020 au 30.09.2020	Du 01.01.2020 au 30.09.2020	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	31.12.2019
Rémunération du gestionnaire	82,992.203	236,801.756	89,914.444	284,145.590	366,577.166
Rémunération du dépositaire	41,496.106	118,400.888	44,957.225	142,072.808	183,288.599
Rémunération des distributeurs	82,992.203	236,801.756	89,914.444	284,145.590	366,577.166
Total	207,480.512	592,004.400	224,786.113	710,363.988	916,442.931

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.07.2020 au 30.09.2020 à **57,796.674 Dinars**, contre **60,274.616 Dinars** du 01.07.2019 au 30.09.2019 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.07.2020 Au 30.09.2020	Du 01.01.2020 Au 30.09.2020	Du 01.07.2019 Au 30.09.2019	Du 01.01.2019 Au 30.09.2019	31.12.2019
Redevance CMF	41,495.594	118,399.446	44,956.859	142,071.131	183,286.503
Impôts et Taxes	6,723.730	17,750.292	6,181.789	19,612.832	25,327.121
Rémunération CAC	6,772.856	20,345.539	6,976.084	19,974.081	26,950.165
Jetons de présence	1,508.156	4,491.682	1,512.296	4,487.574	5,999.870
Contribution sociale de solidarité	0.000	200.000	0.000	200.000	200.000
Publicité et Publications	978.754	1,824.155	333.040	2,726.473	3,259.513
Charges Diverses	317.584	740.601	314.548	799.188	913.736
Total	57,796.674	163,751.715	60,274.616	189,871.279	245,936.908

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2020 à **126,556.080 Dinars**, contre **134,086.755 Dinars** au 30.09.2019 et s'analyse comme suit :

	PASSIF	Montant au 30.09.2020	Montant au 30.09.2019	Montant au 31.12.2019
PA1	Opérateurs créditeurs	68,431.781	70,496.930	68,127.257
PA 2	Autres créditeurs divers	58,124.299	63,589.825	70,315.045
	TOTAL	126,556.080	134,086.755	138,442.302

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.09.2020, à **68,431.781 Dinars** contre **70,496.930 Dinars** au 30.09.2019 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.09.2020	Montant au 30.09.2019	Montant au 31.12.2019
Gestionnaire	27,372.711	28,198.772	27,250.903
Dépositaire	13,686.359	14,099.386	13,625.451
Distributeurs	27,372.711	28,198.772	27,250.903
Total	68,431.781	70,496.930	68,127.257

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.09.2020, à **58,124.299 Dinars** contre **63,589.825 Dinars** au 30.09.2019 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30.09.2020	Montant au 30.09.2019	Montant au 31.12.2019
Etat, impôts et taxes	12,349.953	13,154.172	11,828.506
Redevance CMF	13,686.187	14,099.271	13,625.309
Provision pour charges à payer	6,090.232	10,721.385	10,757.173
Rémunération CAC	20,420.856	20,219.833	27,195.917
Jetons de présence	4,491.130	4,487.152	5,999.448
Dividendes à payer des exercices antérieurs	1,085.941	908.012	908.692
Total	58,124.299	63,589.825	70,315.045

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.09.2020 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2020 (en nominal)

- Montant : 147,498,700.000 Dinars
- Nombre de titres : 1,474,987
- Nombre d'actionnaires : 3.003

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 141,338,400.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 1,413,384

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 125,297,400.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1,252,974

Capital au 30.09.2020

- Montant en nominal : 160,927,869.263 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : 163,539,700.000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : -2,611,830.737 Dinars
- Nombres de titres : 1,635,397
- Nombre d'actionnaires : 2,520

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 30.09.2020 à **-2,611,830.737 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-2,472,210.343
--	-----------------------

1- Résultat non distribuable de la période	132,250.881
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-29,305.862
+/- values réalisées sur cession de titres.	161,556.743
2- Régularisation des sommes non distribuables	-271,871.275
Aux émissions	-2,314,296.483
Aux rachats	2,042,425.208
Total sommes non distribuables	-2,611,830.737

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.09.2020 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	5,727,037.503
- Régularisation du résultat distribuable de la période	362,109.428
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	152.407
SOMMES DISTRIBUABLES	6,089,299.338

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action	30.09.2020	30.09.2019
• Revenus des placements	3.964	4.782
• Charges de gestion des placements	-0.362	-0.430
• Revenus net des placements	3.602	4.352
• Autres charges d'exploitation	-0.100	-0.115
• Résultat d'exploitation	3.502	4.237
• Régularisation du résultat d'exploitation	0.221	-0.475
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	3.723	3.761
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.221	0.475
• Variation des +/- values potentielles/titres	-0.018	1.691
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0.099	-1.644
RESULTAT NET DE LA PERIODE	3.583	4.284

5-2 Ratios de gestion des placements	30.09.2020	30.09.2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0.374%	0.374%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0.104%	0.100%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	3.621%	3.685%
Actif Net moyen	158,153,545.126	189,948,042.973

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée par SICAV TRESOR en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.